

CCP Conduite d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë kayak et sports de pagaie en mer

<b>Code RNCP/RS et descriptif métier</b>	RS7032 ; Certificateur : Fédération Française Canoë-Kayak, CPNEF OC SPORT <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7032/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7032/</a>
<b>Modalité de la formation</b>	Présentiel
<b>Prérogatives et bloc de compétences</b>	<p>Ce certificat complémentaire professionnel vient compléter les prérogatives d'un moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie en eau calme en lui permettant d'encadrer en autonomie l'activité en mer pour tout public, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie dans les conditions techniques et de sécurité définies aux articles A. 322-42 et suivants du code du sport.</p> <p>Ce certificat permet à son titulaire de mettre à profit en termes d'employabilité sa bivalence technique entre, d'une part, eau calme et mer de l'autre et les compétences sécuritaires leur étant associées tout en conservant la volonté de maintenir des compétences pédagogiques, d'animation, d'accueil comparables.</p> <p>Connaissance du milieu de pratique et de la réglementation du canoë kayak et sports de pagaie mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri.</p> <p>Utilisation des techniques de sécurité et de sauvetage en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri.</p>
<b>Prérequis à l'entrée en formation</b>	<p>- <b>Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat.</b> Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) : carte nationale d'identité française ou étrangère, passeport français ou étranger, permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011, carte de combattant délivrée par les autorités françaises, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises, carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.</p> <p><b>Cas particulier d'un mineur :</b> pièce justificative d'identité du mineur (si la pièce d'identité ne peut être présentée, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance est accepté), pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale / jugement de tutelle + pièce d'identité de la personne désignée tuteur), une autorisation parentale autorisant le mineur à entrer en formation sera également demandée.</p> <p>- <b>Être âgé de 17 ans révolus à l'entrée en formation.</b></p> <p>- <b>Disposer</b> d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du Code du Sport <b>ou</b> figurant aux arrêtés de droits acquis correspondant aux activités du Canoë-Kayak, y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé « multi activités physiques ou sportives » dans la limite de leurs conditions d'exercice, <b>ou</b> attester de la réussite d'entrée en formation du CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie en eau calme (RNCP 38799).</p> <p>- <b>Réussir un test technique</b> organisé par l'organisme de formation.</p> <p><b>Dispense du test technique d'exigences préalables à l'entrée en formation :</b> le titulaire d'une Pagaie Couleur verte dans une discipline en mer délivrée par la Fédération française de Canoë Kayak et Sports de pagaie est dispensé du test technique d'exigences préalables à l'entrée en formation.</p>
<b>Attentes du test technique réalisé par l'organisme de formation</b>	<p><b>Dans des conditions de navigation par vent de force 2 et mer calme, avec des vagues de 30 à 50 cm déferlantes et dans un kayak de mer ponté :</b> atteindre un repère en ligne droite, rejoindre un repère par vent ou vagues de ¾ arrière droite ou gauche, réaliser un virage d'un côté puis de l'autre en contournant 2 repères fixes et espacés de 50 mètres, réaliser un déplacement latéral de 5 mètres en godille puis en appel tracté en gardant le même cap, réaliser de chaque côté un redressement de son embarcation en utilisant des appuis en poussée ou en suspension avec la pagaie, partir au surf et faire une arrivée de plage, arrêter l'embarcation lancée en moins de 5 coups de pagaie, arrêt complet face à un repère et à un signal donné, virer une bouée deux fois avec une demi-pagaie de secours ou une pagaie simple, débarquer sur des rochers.</p> <p>Les tests techniques sont évalués par les formateurs ou les évaluateurs définis à l'article 13.3, ils s'appliquent pour l'ensemble du CCP.</p>
<b>Modalités de sélection</b>	Validation de l'ensemble des prérequis, entretien sur le projet professionnel, disposer d'un accord de financement

<b>Objectif principal de la formation</b>	Le CCP « conduite d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë kayak et sports de pagaie en mer » a vocation à compléter les prérogatives d'un titulaire du CQP moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie en eau calme (RNCP 38799) ou d'autres certifications professionnelles du secteur du canoë-kayak et sports de pagaie, en lui permettant d'encadrer en autonomie l'activité en mer pour tout public.
<b>Objectifs déclinés</b>	- Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé. - Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.
<b>Méthode(s)</b>	En centre de formation, apporter des contenus théoriques et pratiques aux stagiaires en favorisant l'échange et les questionnements sur leur futur environnement professionnel. L'alternance des situations d'apprentissages en centre de formation et en stage en entreprise où l'apprenant est suivi par un tuteur diplômé de la spécialité.
<b>Déroulé, contenus organisation de la formation</b>	<p><b>Compétence C1.</b> Identifier les conditions environnementales et les configurations typiques d'un site de navigation en mer afin de garantir le bon déroulement de la séance</p> <p><b>Compétence C2.</b> Repérer les signes d'évolution de l'environnement et des risques associés potentiels en mer, en croisant les données météorologiques et des caractéristiques du site de pratique pour adapter sa navigation.</p> <p><b>Compétence C3.</b> Appliquer les aspects réglementaires de l'activité canoë kayak et sports de pagaie pour organiser sa séance afin de respecter la spécificité de la navigation en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri.</p> <p><b>Compétence C4.</b> Prendre en compte les paramètres de la sécurité préventive pour organiser une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités en canoë kayak et sports de pagaie en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri en vue d'assurer la sécurité des pratiquants.</p> <p><b>Compétence C5.</b> Conduire une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de Canoë Kayak et sports de pagaie en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri en prenant en compte les paramètres de sécurité préventive et la réglementation en vue d'assurer la sécurité des de pratiquants</p> <p><b>Compétence C6.</b> Utiliser les signes organisationnels et directionnels d'aide à la navigation afin de désigner un danger en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri.</p> <p><b>Compétence C7.</b> Démontrer des techniques de navigation spécifiques en canoë kayak et sports de pagaie en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri pour assurer sa propre sécurité et garantir celle des pratiquants.</p>
<b>Durée</b>	La durée de la formation du CCP « conduite d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë kayak et sports de pagaie en mer » s'élève à <b>42 heures en centre et 10 heures minimum en situation professionnelle</b> . Ce volume horaire est minoré au regard des blocs de compétences d'ores et déjà obtenus par le candidat, ou peut l'être au regard des allègements de formation établis lors du positionnement. A noter que les temps d'évaluation sont inclus dans le temps de formation et que les séances de rattrapages doivent être intégrées dans la session de formation. La durée maximum pour se présenter à l'épreuve de rattrapage est de 3 mois après le 1er passage.
<b>Conditions et modalités de Certification</b>	<p><b>Épreuve 1 :</b> étude de cas de sécurité préventive (C1-C2-C3-C4)</p> <p>À partir d'un ou plusieurs supports vidéo, photos ou d'images de synthèse, le candidat répond par écrit aux questions relatives à l'analyse des paramètres de la sécurité liés à l'environnement et aux modalités d'organisation et de conduite de son groupe pour naviguer en sécurité. (Durée 1 heure maximum)</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation peuvent bénéficier d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p> <p><b>Épreuve 2 :</b> conduire une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de Canoë Kayak et sports de pagaie en mer avec un vent de force 3 Beaufort maximum et intervention en cas d'incident (C5-C6-C7-C8)</p> <p>Observation du candidat au cours d'une conduite de séance de canoë kayak et sports de pagaie en mer de 30 minutes maximum (hors temps de préparation de matériel et accueil des participants réalisés en amont de la phase d'animation) auprès de 6 à 12 participants.</p> <p><b>ET</b> réalisation d'une épreuve de sauvetage en mer d'un pagayeur en difficulté, qui comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer un nageur depuis son embarcation ;</li> <li>- Faire réembarquer en eau profonde ;</li> <li>- Récupérer du matériel depuis son embarcation ;</li> <li>- Remorquer une personne vers une zone définie.</li> </ul>

	<p><b>ET</b> réalisation d'une épreuve de sécurité individuelle en mer qui comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Esquimauter en kayak ;</li> <li>- Dessaler, vider son embarcation et rembarquer dans celle-ci en eau profonde ;</li> <li>- Nager avec aisance dans une mer formée.</li> </ul> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation peuvent bénéficier d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p> <p><b>Le CCP est validé uniquement si l'ensemble des compétences est acquis</b></p>
<b>Rattrapages</b>	Une épreuve de rattrapage est proposée à tous les candidats
<b>Débouchés Poursuite d'étude</b>	Encadrement des sports de pagaie sur un établissement APS. Possibilité de poursuite d'étude via le BPJEPS
<b>Public Visé</b>	<p>Professionnel·le du nautisme en activité ayant pour projet d'encadrer les sports de pagaie.</p> <p>Disposer d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du Code du Sport ou figurant aux arrêtés de droits acquis correspondant aux activités du Canoë-Kayak, y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé « multi activités physiques ou sportives » dans la limite de leurs conditions d'exercice, ou attester de la réussite d'entrée en formation du CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie en eau calme (RNCP 38799).</p>
<b>Obligation du stagiaire</b>	Les personnes qui suivent une formation préparant au CCP devront demander une carte professionnelle par une vérification de leur honorabilité
<b>Lieu</b>	Sainte Marine, Quimperlé
<b>Intervenants(es)</b>	Yann LARDIC, référent Kayak habilité par la FFCK
<b>Ressources pédagogiques</b>	<p>Kayaks mer:12 North Shore Atlantic, 9 Surfski Fenn.</p> <p>Kayak manœuvrier</p> <p>Wave ski : 7 KS one, 4 KS Performance</p>
<b>Outils fournis à chaque stagiaire</b>	Livret pédagogique ; Référentiel de certification FFCK
<b>Effectifs</b>	De 6 minimum à 20 maximum
<b>Financement</b>	OPCO, CPF, FIFPL. Devis sur demande via le formulaire contact : <a href="http://www.nebformations.fr">www.nebformations.fr</a>
<b>Contact</b>	Félix PRUVOT - Directeur - <a href="mailto:felix@nebformations.fr">felix@nebformations.fr</a> - 06 78 91 14 68